



Puis-je être embauché après un stage en France?

Par **ambroise85**, le **17/10/2015** à **02:08**

Bonjour, rnJe suis de nationalité Togolaise. J'ai un master CCA de l'Institut National des Techniques Economiques et Comptable (INTEC) de Paris obtenu en cours à distance à Lomé. J'ai pu décrocher en début septembre 2015 un stage de 3 mois en France dans un cabinet d'expertise comptable et d'audit avec un visa de 4 mois. rnrnMes questions sont celles-ci: rnrnPuis-je être embaucher en France à l'issu de mon stage? rnComment mon employeur doit procéder et quelle démarche je doit effectuer à mon niveau?